

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

24 janvier 2018

Lors de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi vingtième-quatrième jour du mois de janvier deux mille dix-huit (24-01-2018) à compter de treize heures quinze (13 h 15) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire de maire d'Hérrouxville;
- Monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
- Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et préfet suppléant;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;
- Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;
- Monsieur Michel Germain, maire de Grandes-Piles;
- Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;
- Madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Bernard Thompson, préfet; Monsieur Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, monsieur Bernard Thompson, déclare l'ouverture de la séance à 13 h 15.

- Adopté à l'unanimité -

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Re 18-01-01

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

- Ouverture de la séance et bienvenue;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Présentation du fonds de développement régional de Desjardins : présences de MM Pierre-Louis Jacob et Francis Trépanier;
- Fonds local d'investissement (FLI) / Fonds locaux de solidarité (FLS) :
 - a) Modifications à la politique de placement;
 - b) Nomination des quatre membres civils;
 - c) Autorisation de signer la nouvelle convention d'offre de crédit des fonds locaux de solidarité (FLS);

- Autorisation à Alexis Rheault dans le cadre de Réseau en loisirs de Mékinac;
- Autorisation de signer l'entente de financement avec Développement économique Canada (DEC), pour le centre de transbordement;
- Présentation des services de la MRC :
 - a) Développement économique (SIM...);
 - b) Fonds de développement du territoire (FDT);
 - c) Loisirs et culture;
 - d) Aménagement du territoire;
 - e) Service d'ingénierie;
 - f) Évaluation foncière;
 - g) Cour municipale;
- Services incendies – prévoir une rencontre spécifique;
- Règlement sur la rémunération des élus (discussions);
- Varia :
 - a) Info MTQ;
- Levée de l'assemblée

- Adopté à l'unanimité -

PRÉSENTATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE DESJARDINS : PRÉSENCE DE MONSIEUR PIERRE-LOUIS JACOB ET FRANCIS TRÉPANIÉ

Les représentants de Desjardins présentent aux membres du Conseil les conditions et paramètres du nouveau Fonds des régions de Desjardins, en appui aux initiatives sociales de notre collectivité. Un document, à cet effet, est remis à chacun des membres du Conseil. Un montant de 200 000 \$ est disponible pour les initiatives de la MRC de Mékinac.

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI) / FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ (FLS) : MODIFICATIONS À LA POLITIQUE DE PLACEMENT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la politique de placement pour les fonds FLI et FLS;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'ajuster ladite politique en fonction du service de développement économique de la MRC de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban et il est résolu d'autoriser les modifications mineures proposées par la directrice du service de développement économique, madame Rokya Dossou.

- Adopté à l'unanimité -

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI) / FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ (FLS) : NOMINATION DES QUATRE MEMBRES CIVILS

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC a nommé messieurs Bernard Thompson et Michel Germain à titre de représentants du conseil de la MRC sur le comité d'investissement commun (CIC) de la MRC de Mékinac;
CONSIDÉRANT que la FTQ a désigné monsieur Alain Lambert à titre de représentant;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC a adopté les règles de composition et mode de fonctionnement du CIC (résolution 17-11-194);

CONSIDÉRANT que le CIC est composé de 7 membres dont 4 provenant du milieu socio-économique de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC a fait valoir qu'il souhaite choisir des personnes de différentes localités du territoire;

Re 18-01-03

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle et il est résolu de nommer les personnes suivantes à titre de membres du CIC, représentant le milieu socio-économique de Mékinac, soit :

- Monsieur Marc Belisle, St-Tite;
- Monsieur Louis Jacob, Ste-Thècle;
- Monsieur Alexis Montambeault, St-Adelphe;
- Madame Cynthia Genest, Lac-aux-Sables.

- Adopté à l'unanimité -

AUTORISATION DE SIGNER LA NOUVELLE CONVENTION D'OFFRE DE CRÉDIT DES FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ (FLS)

CONSIDÉRANT qu'en date du 15 janvier 2018, les Fonds locaux de solidarité FTQ proposent à la MRC de Mékinac une nouvelle entente de crédit pour le FLS de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la nouvelle entente propose, entre autres, une diminution de taux d'intérêt, l'abolition de l'intérêt participatif, la possibilité de faire des prêts relève, etc.;

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance de ladite convention;

Re 18-01-04

EN CONSÉQUENCE, monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, appuyé par madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite et il est résolu d'autoriser le préfet monsieur Bernard Thompson et le directeur général monsieur Claude Beaulieu à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à ladite convention proposée par le Fonds locaux de solidarité FTQ.

- Adopté à l'unanimité -

AUTORISATION À ALEXIS RHEULT DANS LE CADRE DE RÉSEAU EN LOISIRS DE MÉKINAC

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de maintenir l'OBNL «Réseau en loisirs de Mékinac» regroupant les organismes de loisirs des municipalités;

CONSIDÉRANT que l'organisme tient un compte de caisse pour le financement de certaines activités;

CONSIDÉRANT que le coordonnateur en loisir et agent culturel de la MRC de Mékinac est gestionnaire dudit organisme;

Re 18-01-05

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac propose, appuyé par madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite et il est résolu d'autoriser monsieur Alexis Rheault, à signer les chèques et dépôts dans le cadre des opérations de «Réseau en loisirs de Mékinac».

- Adopté à l'unanimité -

AUTORISATION DE SIGNER L'ENTENTE DE FINANCEMENT AVEC DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA (DEC), POUR LE CENTRE DE TRANSBORDEMENT

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac veut implanter un centre de transbordement dans son parc industriel régional (PIR);

CONSIDÉRANT que Développement économique Canada (DEC) accepte et propose de financer 50% du projet estimé à 1 694 756 \$, dans le cadre du programme de développement économique du Québec;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac accepte les termes de cette entente;

Re 18-01-06

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin et il est résolu d'autoriser le préfet monsieur Bernard Thompson à signer l'entente de contribution M-30, avec l'agence de Développement économique du Canada (numéro du projet : 400053056), proposant une contribution maximale de 847 378\$.

- Adopté à l'unanimité -

PRÉSENTATION DES SERVICES DE LA MRC

Développement économique (SIM...)

Madame Dossou, directrice du service de développement économique, présente un aperçu des services offerts en développement économique à la MRC et invite les membres du Conseil à diffuser l'information et de ne pas hésiter à la contacter pour différentes initiatives.

Fonds de développement du territoire (FDT);

Madame Julie Robillard, coordonnatrice des projets spéciaux et aux relations avec le milieu, présente les paramètres du fonds de développement du territoire (FDT) et invite les maires à la contacter pour des rencontres. Elle mentionne que la documentation est disponible sur le site internet de la MRC.

Loisirs et culture

Monsieur Alexis Rheault, coordonnateur loisir et culture, précise son rôle qui est de soutenir les intervenants dans ces secteurs, et précise qu'il est très disponible pour des rencontres de soutien avec les intervenants dans le milieu.

Aménagement du territoire

Monsieur Louis Filteau, directeur du service d'aménagement élabore sur le rôle de la MRC en aménagement du territoire, qui couvre de multiples secteurs d'activités. Son document de présentation sera expédié aux membres du Conseil par courriel.

Service d'ingénierie

Monsieur Patrice Bédard, ingénieur, fait la présentation des services offerts en ingénierie civil par la MRC, et ce, illustrés par divers exemples réalisées au cours des cinq dernières années.

Évaluation foncière

Monsieur Sylvain Gosselin, responsable du service d'évaluation de la MRC, explique le processus à suivre concernant l'évaluation foncière ainsi que les services donnés aux citoyens et aux municipalités.

Cour municipale

Madame Julie Bordeleau, greffière de la Cour municipale, donne un aperçu des services rendus et explique les statistiques de traitements des constats ainsi que les revenus générés par ce secteur.

SERVICES INCENDIES – PRÉVOIR UNE RENCONTRE SPÉCIFIQUE

Il est convenu que le dépôt d'une étude par monsieur Pierre Beauséjour, consultant, aura lieu le 1^{er} février 2018 à 9h.

RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS (DISCUSSIONS)

Le conseil tiendra une rencontre spécifique sur le sujet ultérieurement.

Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac quitte à 16 h55.

INFO MTQ

Le directeur général, monsieur Claude Beaulieu, confirme une rencontre d'informations qui se tiendra le 30 janvier à 18h30 au centre administratif de la MRC.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Re 18-01-07

Madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle et il est résolu de lever la séance.

- Adopté à l'unanimité -

Préfet

Secrétaire-trésorier